



**COPIE**

**Madame Marie-Guyte DUFAY**  
**Présidente**  
**Conseil Régional Bourgogne Franche Comté**  
**17 Boulevard de la Trémouille**  
**21000 DIJON**

*Cosne-Cours-sur-Loire, le 16 février 2017*

Madame la Présidente,

La Nièvre est mobilisée autour des différents dossiers contribuant à son développement, notamment ceux relatifs à l'avenir de ses d'infrastructures ferroviaires.

Ses élus et acteurs économiques sont ainsi particulièrement attentifs à l'électrification de la liaison Nevers-Chagny prévue au contrat de Plan et envisagée dans le cadre de la VFCEA.

Le débat public en cours a mieux fait ressortir deux enjeux :

- l'enjeu économique pour le fret de l'électrification d'un premier barreau qui ne saurait être, selon nous, que celui reliant Montchanin à Nevers.
- l'enjeu qualitatif que représenterait pour les usagers de la ligne une réfection de la voie permettant de relier Nevers à Dijon en deux heures.

Ce dernier point mériterait d'ailleurs un examen complémentaire : le coût avancé par la SNCF nous paraît très excessif.

Aussi souhaiterions-nous qu'une étude complémentaire soit engagée pour chiffrer avec précision cette opération, sachant que celle-ci pourrait plutôt consister en aménagements ponctuels permettant de ramener la dépense dans une enveloppe supportable.

Nous ne doutons pas de votre appui sur la double dimension de ce dossier dont les habitants de la Nièvre attendent la concrétisation depuis longtemps.

Nous faisons part de ce courrier à la Présidente de la Commission du débat public ainsi qu'au ministre des Transports dont la contribution au bon aboutissement de ce projet est indispensable.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de nos meilleurs sentiments.

**Gaëtan GORCE**

Sénateur de la Nièvre

**Martine CARRILLON-  
COUVREUR**

Députée de la Nièvre

**Anne EMERY-DUMAS**

Sénatrice de la Nièvre

**Christian PAUL**

Député de la Nièvre

**Denis THURIOT**



Maire de Nevers  
Président de Nevers Agglomération

**Patrice JOLY**



Président du Conseil départemental de la Nièvre

*Copie à Madame la Présidente de la commission du débat public et à Monsieur le Préfet*